

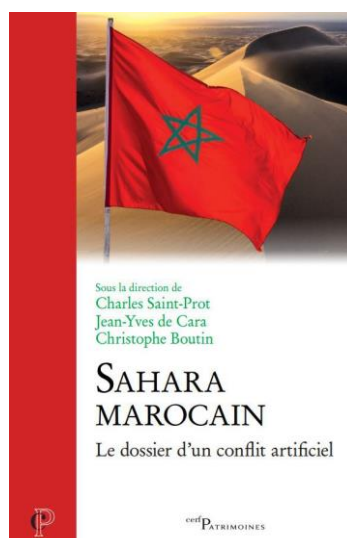
## Colloque sur le conflit sur le Sahara marocain à l'Université Paris Descartes (2 juin 2016)

Le Colloque « Le conflit sur le Sahara marocain et la situation au Sahel : analyses juridiques et géopolitiques » s'est tenu le 2 juin 2016 dans la Salle du Conseil de la présidence de l'Université Paris Descartes à Paris. Ce colloque a été organisé par le Centre de recherche Maurice Hauriou de la Faculté de droit Paris Descartes Sorbonne Paris cité avec l'Observatoire d'études géopolitique

Le colloque a réuni une centaine de participants, en particulier des universitaires, des diplomates, des étudiants et des chercheurs. Il a été introduit par l'ambassadeur Francis Gutmann, Ambassadeur de France, ancien Secrétaire général du Ministère des Affaires étrangères, Président du Club des vingt, Président du Conseil Scientifique de la Défense auprès du Ministre de la Défense ; le professeur Jean-Yves de Cara, professeur agrégé de droit public, responsable axe Monde arabe Centre Maurice Hauriou (CMH), Université Paris Descartes Sorbonne Paris Cité, président du conseil scientifique de l'Observatoire d'études géopolitiques et le Dr Charles Saint-Prot, directeur général de l'Observatoire d'études géopolitiques, membre du CMH de l'Université Paris Descartes.



Cette conférence, qui a été modérée par l'ambassadeur Francis Gutmann et le doyen Michel de Guillenchmidt, avocat et conseiller d'État honoraire, a été marquée par la présentation et la signature de l'ouvrage collectif « *Sahara Marocain : Le dossier d'un conflit artificiel* », publié aux éditions du Cerf à Paris sous la direction de Charles Saint-Prot, Christophe Boutin et Jean-Yves de Cara avec la collaboration d'une dizaine d'experts allemands, espagnols, français, libanais, marocains, et sénégalais.



Le professeur Jean-Yves de Cara a présenté un exposé magistral sur la question du droit international en la matière. Il a également noté que les ennemis de l'intégrité territoriale du Maroc s'activent pour la déstabilisation de cette région déjà fragile, au moment où le **Royaume s'affirme comme un pilier de stabilité et de sécurité régionale**. À cet égard, Christophe Boutin, professeur agrégé à l'université de Caen, a mis en exergue **la grande fragilité de cette zone** face à la montée du terrorisme et la propagation des trafics de tous genres, soulignant que la région n'a **nullement besoin d'un projet séparatiste qui accentuerait les divisions** et préparerait le terrain aux mouvements du terrorisme politico-religieux et les réseaux criminels.

« *La création d'un État fantoche et défaillant aggraverait le risque de déstabilisation dans cette région qui a besoin d'États solides et stables* », a-t-il mis en évidence, relevant que la stabilité de la zone sahélo-saharienne est dans l'intérêt de l'ensemble des peuples de la région, mais aussi de l'Europe directement impactée par toute instabilité en Afrique du Nord.



M. Boutin a également pointé du doigt l'implication directe du Polisario, soutenu par l'Algérie, dans les trafics, notamment celui de l'aide humanitaire internationale destinée aux camps de Tindouf, comme l'a démontré un rapport de l'office anti-fraude de l'UE. Il a, d'autre part, noté que **le Maroc joue**

**un rôle essentiel dans la sécurité et la stabilité de la région**, en particulier dans la lutte contre le terrorisme à travers une approche multidimensionnelle combinant le volet sécuritaire, le développement socio-économique et la réforme du champ religieux, sans oublier l'aide qu'il apporte à l'Europe, notamment à la France, dans la lutte contre ce fléau.

De son côté, Charles Saint-Prot, directeur général de l'OEG, a passé en revue les faits historiques du recouvrement par le Maroc, **de sa souveraineté sur les provinces du Sud** ainsi que les manœuvres à l'origine du conflit artificiel autour du Sahara marocain, entretenu par l'Algérie par le biais de sa marionnette le Polisario.

*« Alors que l'agitation séparatiste encourage l'instabilité dans la région, le Maroc, seul pays émergent du Maghreb, est le seul qui présente de sérieuses garanties pour la stabilité de toute la région et la lutte contre la menace terroriste »,* a-t-il indiqué, rappelant que le **conflit artificiel entretenu par l'Algérie freine la nécessaire union du Maghreb et le développement de la coopération économique**, ce qui fait perdre à chaque pays de l'UMA environ 2 à 3 points de PIB et donc des centaines de milliers d'emplois par an.

*« Il est temps que la communauté des nations apporte tout son soutien au Maroc, qui propose une solution réaliste et crédible basée sur une autonomie des provinces du Sud, tout en invitant clairement l'Algérie à mettre un terme à une crise qui est un facteur de déstabilisation supplémentaire dans une région sahélo-saharienne où l'on déplore la montée en puissance des groupes extrémistes »,* a souligné M. Saint-Prot. Il a, dans ce sens, noté que le Conseil de sécurité des Nations unies a établi clairement un lien entre le conflit autour du Sahara marocain et la stabilité et la sécurité dans la région sahélo-saharienne.

*« Il faut en finir avec le conflit autour du Sahara marocain et il faut le faire vite à un moment où les risques ne cessent de s'étendre du fait du dynamisme des groupes terroristes et de l'affaiblissement, voire de l'effondrement d'un bon nombre d'États »,* a ajouté M. Saint-Prot, dénonçant, par la même occasion, la position «partiale et déséquilibrée» du secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, qui a « perdu toute crédibilité et porté atteinte à la dignité de sa fonction ».



Pour sa part, le sénateur français François Grosdidier, a axé son intervention sur la position de la France soutenant le Maroc en vue de trouver une **solution politique juste et durable à ce conflit**, estimant que cette position est fondée sur les liens exceptionnels entre les deux pays dans tous les domaines politiques, économiques et sociaux, en plus de répondre à des facteurs objectifs. Il s'agit, entre autres, de la responsabilité morale et historique de la France, ancienne puissance coloniale ayant procédé

au partage du territoire marocain avec l'Espagne, de la priorité d'assurer la stabilité et la prospérité du Maghreb, région qui entretient des liens étroits avec l'Hexagone et de l'importance de garantir la sécurité de la zone sahélo-saharienne.

À cet égard, le sénateur a mis l'accent sur le fait que le **Sahara marocain constitue la seule région jouissant pleinement de la sécurité et de la stabilité dans la région sahélo-saharienne**, estimant en outre que le plan d'autonomie constitue la seule solution réaliste et adaptée à la réalité du territoire et que la France doit reprendre l'initiative sur ce dossier en vue d'une solution définitive fondée sur ce plan.



L'auditoire a également suivi des exposés du doyen Jean-François Poli, avocat et universitaire, qui a traité du thème « Le plan d'autonomie marocain, une solution au conflit », de Frédéric Rouvillois, professeur agrégé de droit public sur le thème « la monarchie et l'intégrité nationale », Mme Zeina el-Tibi, docteur en droit public et présidente déléguée de l'Observatoire d'études géopolitiques, qui a traité de « La question des droits de l'homme » et mis en cause la situation dramatique des séquestrés dans les camps de Tindouf en Algérie et de Henri-Louis Védie, professeur émérite au groupe HEC Paris, qui a évoqué le développement économique des provinces du sud marocain.

L.M. (avec agences)

Retrouver des discours des intervenants sur [Wake up info](#)

[Voir le reportage de Medi1 tv](#)